

Communiqué du Conseil de gérance de la Société des rédacteurs du Monde

Après examen des offres d'investissement, le conseil de gérance de la Société des rédacteurs du Monde (SRM) s'est prononcé, par onze voix pour et une abstention, en faveur de l'offre de MM. Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse.

Il tient à remercier tous les candidats qui ont manifesté leur intérêt pour notre groupe, et en particulier M. Claude Perdriel, dont la décision de participer au processus de recapitalisation, l'énergie déployée et la confiance qu'il a témoignée à la rédaction et à ses représentants ont été des manifestations fortes de son attachement sincère aux journaux du groupe Le Monde. Le Conseil de gérance, qui ne s'est prononcé qu'en fonction des offres écrites et des précisions apportées par les candidats, est convaincu de son indépendance.

Ces derniers mois, le Conseil de gérance de la SRM a cherché à favoriser et à conforter l'émergence d'une pluralité d'offres. Il a mené depuis la mi-avril des discussions avec les différents candidats, qui ont permis d'établir avec ceux-ci un certain nombre de dispositions garantissant l'indépendance éditoriale des journaux du groupe. Il s'est attaché à rassembler les actionnaires historiques (personnels, lecteurs, association Hubert Beuve-Méry) dans un Pôle d'indépendance qui sera demain le garant du respect des valeurs fondatrices du Monde et des Publications de la vie catholique (PVC). En collaboration avec les Sociétés de journalistes des autres journaux du groupe, il élabore par ailleurs le socle commun d'une Charte d'indépendance éditoriale, qui aura valeur statutaire au sein de la future gouvernance.

Ce vendredi 25 juin, l'Assemblée générale de la SRM se prononcera sur le choix d'un projet d'investissement et mandatera ses représentants pour voter aux conseils de surveillance du groupe convoqué lundi 28 juin pour l'entrée en négociation exclusive avec l'une des offres.

Celle de MM. Bergé, Niel et Pigasse a semblé constituer une proposition plus cohérente au Conseil de gérance. Elle apporte des garanties fortes quant à la pérennité du groupe. Malgré la diversité de leurs profils, les représentants de cette offre ont défendu un projet commun s'appuyant sur le savoir-faire des journalistes et des personnels du groupe, tout en lui apportant leur ambition entrepreneuriale, leur expérience de la gestion et la perspective de retrouver pleinement le contrôle de l'avenir numérique du Monde.

Ils se sont inscrits clairement dans la perspective d'accorder aux actionnaires historiques des droits spécifiques sanctuarisés et une place reconnue dans la gouvernance future du groupe. La décision de Pierre Bergé, qui permettra au Pôle d'indépendance de conserver une minorité de blocage au capital de la société Le Monde SA, en atteste. Des mécanismes permettant de disposer de droits de regard sur des changements capitalistiques futurs ou sur l'utilisation de ses marques ont été accordés. Le droit de veto de la SRM sur la nomination du Directeur du journal a été maintenu dans toutes ses dispositions.

Par ailleurs, le Conseil de gérance proposera ce vendredi à l'Assemblée générale de repousser à la rentrée le vote sur la perte de contrôle de la société Le Monde Partenaires et Associés (LMPA) dans Le Monde SA. Il entend en effet suivre de près, au cours de l'été, la mise en œuvre de la recapitalisation et de ses modalités. Un certain nombre de points devront notamment être précisés : projet industriel, stratégie pour l'imprimerie, conditions de l'intégration complète du Monde interactif, financement de l'offre, répartition des pouvoirs de gestion au sein de la société par commandite appelée à prendre le contrôle du groupe. Le Conseil, et avec lui tout le Pôle d'indépendance, considère comme préférable que la perte de contrôle ne soit entérinée qu'à l'issue de ce processus.

Le groupe Le Monde et ses salariés entreront alors dans une nouvelle ère. Considérant que leur légitimité devra alors être confirmée, les membres du Conseil de gérance démissionneront collectivement et remettront leurs mandats entre les mains de l'Assemblée générale de la SRM à l'automne 2010. Ils invitent le Directeur du journal Le Monde à faire de même, selon le calendrier qu'il choisira, afin d'être en mesure de mettre en œuvre un nouveau projet éditorial global susceptible de relancer durablement le quotidien et ses déclinaisons numériques.

Le Conseil de gérance de la SRM